

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 58 (1922)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : PH. BRIDEL : *Vinet et l'éducation* (fin). — L. BERTHOUD : *Géographie locale*. — LES FAITS ET LES IDÉES : *Maîtres et parents*. — *Pour un fonds de courses*. — *Bibliothèque pour tous*. — LES LIVRES. — PARTIE PRATIQUE : *Esquisse d'une leçon de composition*. — PARTIE NARRATIVE : *Françoise entre dans la carrière : De la bonté*.

VINET ET L'ÉDUCATION

II

Nous avons entendu Vinet nous dire dans quel esprit il s'acquittait de ses fonctions de professeur de français ; écoutons-le maintenant s'exprimer, d'une façon plus théorique, sur quelques-uns des sujets capitaux qui concernent la pédagogie¹.

Grandeur de la tâche pédagogique. — « *Elever,...* notre langue a admirablement nommé la tâche de l'éducation » (E. 539). Mais combien cet art, si beau et si difficile, est insuffisamment étudié ! (5 et suiv.) Et tout d'abord, on connaît trop peu l'enfant ! Vinet réclamait donc une psychologie de l'enfance et se réjouissait quand il en voyait poindre les prémices, par exemple dans le beau livre de Mme Necker. Lui-même — à ce que raconte Edm. de Pressensé dans une lettre à son ami Jean Monod — avait sur ce sujet, dans son cours de catéchétique, des morceaux admirables. Ils sont malheureusement perdus pour nous ; il nous reste à lire le petit article, exquis de tendresse et profond de philosophie, qu'il écrivit une fois pour un orphelinat de Londres (E. 1-4 ; reproduit Ph. M. II, 419-422), et à glaner çà et là tel passage, comme celui où, à propos des instincts merveilleux qui se révèlent de si bonne heure, il écrit « qu'à défaut de l'intelligence, qu'il n'a point encore, on pourrait dire que le petit enfant a du génie. » (37.)

Certes, on ne peut abandonner à elle-même cette précieuse et

¹ Les articles et autres écrits de Vinet sur ces matières ont été, en grande partie, réunis dans le volume publié en 1855 sous ce titre : *L'éducation, la famille et la société* (en abrégé : E), dont la matière reparait tout entière, mais autrement distribuée, et augmentée d'autres pièces, dans l'édition, en cours, des *Œuvres de Vinet* ; voir les volumes *Philosophie morale et sociale*, I et II, 1913 et 1916 (en abrégé : Ph. M.) et *Pédagogie* (à paraître).

frêle plante ; le Créateur a fait les hommes « solidaires », de telle sorte qu'aucun d'entre eux ne peut se développer sans le secours des autres¹. Vinet s'en prend avec énergie aux parents qui, sous prétexte de tout laisser à la grâce de Dieu, se déchargent de leurs devoirs d'éducateurs². (Ces sortes de parents, aujourd'hui, n'invoquent plus guère la grâce de Dieu, mais « la nature », ce qui ne vaut pas mieux.)

Mais, d'autre part, il ne faut pas « trop éduquer » : malheur aux parents qui, « pour épargner à leurs enfants la peine de vivre, ... en font des automates, et croient les avoir élevés lorsqu'ils n'ont fait que les dresser³ ». Malheur au maître qui vise — comme on dit parfois — à briser la volonté de l'élève : cette volonté qui est l'inestimable « force vive », qu'il s'agit, tout au contraire, de développer en la guidant. Vinet parle avec sévérité de « ce grand système d'amortissement qu'on a trouvé bon d'appeler éducation », et qui, au lieu de diriger, « annihile » l'enfant. (Ph. M. I, 326-7.)

Bien entendu, il ne s'agit point d'oublier que le mal existe déjà au fond du plus jeune cœur ; et Vinet est systématiquement opposé au chimérique optimisme de Rousseau. Mais il ne faut pas méconnaître pour cela toutes les forces saines qui sont aussi présentes, et c'est à elles qu'il faut faire appel ; en présentant aux enfants la vertu en action, — car il ne s'agit pas de la leur « prêcher », — il ne faut pas douter qu'ils ne « l'aiment par avance. Cette supposition est plus profitable et plus judicieuse que la supposition contraire ; c'est vers le bien et vers la vérité qu'il faut d'abord tourner les regards des enfants. C'est assez qu'ils fassent connaissance avec le mal en faisant le mal⁴. »

Vinet place si haut le but, qu'à prendre au pied de la lettre telle de ses expressions, il faudrait désespérer de jamais pouvoir recruter d'une façon suffisante le corps enseignant.

« Il naît, écrit-il⁵, plus de gens poètes que pédagogues : il faut, pour cette dernière fonction, joindre à une fermeté virile de pensée, je ne sais quelle maternité de cœur qui s'y allie rarement. Il faut aimer le monde de l'enfance, y séjourner avec plaisir, avoir des goûts d'enfant avec des pensées d'homme. »

En tout cas on ne saurait trop se convaincre de la « nécessité

¹ Voir, par exemple, l'article de Vinet sur *Robinson*. (*Mélanges*, 393-7.)

² Sur l'éducation chrétienne voir aussi *Lettres*, I, p. 421-2.

³ Astié, *Esprit d'A. Vinet*, II, 308, comp. 302.

⁴ *Revue Suisse*, 1841, p. 515.

⁵ *Narrateur religieux*, 1838, p. 539.

de l'éducation des éducateurs » : c'est là le titre d'une de ses études. (E. 5-18.) Beaucoup de savoir est nécessaire, pour devenir d'autant plus « capable d'être simple », pour être en mesure de « marier à la sévérité de l'ordre l'abandon qui le déguise » (225-6). Mais aussi et surtout, il y faut de hautes qualités morales :

« L'amour et la patience sont les deux éléments principaux de ce précieux instinct [l'instinct pédagogique]. Où les trouvera-t-on le plus sûrement ? Et, toutes choses égales d'ailleurs, qui aura l'avantage, sous ce double rapport, de l'instituteur qui travaille pour le monde, ou de celui qui travaille pour Dieu ?... Que la conscience de nos lecteurs nous réponde. » (143 ; 76.)

Le vrai éducateur a, d'ailleurs, constamment à poursuivre sa propre éducation en même temps que celle des enfants qui lui sont confiés : « Sanctifions-nous pour nous et pour eux ¹. »

De l'instruction populaire. — En 1832, à un moment où l'on discutait fort, en France, pour et contre l'instruction populaire, Vinet intervint au débat par une série d'articles publiés dans le *Semeur* (de Paris). Ils sont tous inspirés de ce principe libéral, qu'« il faut, dans l'intérêt du progrès et de l'ordre, non pas désarmer les masses (comme auraient voulu les réactionnaires), mais plutôt les armer, les armer d'instruction, de lumières, et par là de prospérité matérielle. » (70.) « La révolution de 1789, ajoute-t-il, qui, pour la première fois, a constitué le peuple, ne l'a constitué qu'à la condition qu'il s'instruisît. » (98.)

Cette instruction ne doit point être accordée d'une façon dérisoire, réduite à quelques pauvres éléments inutilisables ; elle doit être assez développée pour constituer un instrument vraiment utile à son possesseur, disons mieux : être (comme l'indique le mot *instruction*) un « armement, un renforcement de l'homme ». Il s'agit moins, du reste, d'enseigner à la multitude une foule de choses, superficiellement présentées, que de lui en faire bien étudier quelques-unes. « L'école populaire devrait être avant tout une gymnastique de la pensée ; » car, « bien loin que l'homme [qui pense] soit, comme l'a prétendu Rousseau, un *animal dépravé*, il ne s'élève à la dignité d'homme que par la pensée. » (101.)

Au surplus, il doit être bien entendu que l'instruction, n'étant par elle-même qu'un « instrument », — ainsi qu'il vient d'être dit, — ne saurait suffire. Le développement intellectuel n'est que « le piédestal de la morale ; » l'intelligence est nécessaire à la moralité, et elle vient effectivement à son aide, mais seulement « si on le

¹ Astié, *Esprit*, II, 306-7.

veut ». Aussi n'est-ce pas simplement une instruction, mais une éducation que doit donner l'école.

« L'école est un établissement de culture et non d'apprentissage ; on y vient moins apprendre que s'exercer à apprendre... L'école doit avoir en première vue la culture de l'élément humain et social ; ...l'éducation de l'esprit et du cœur doit être le premier objet de tout système d'études ¹. »

Or, — et ceci est un point sur lequel Vinet est irréductible — « pour le peuple, la morale séparée de la religion n'est rien, absolument rien. Il ne rattachera jamais solidement l'idée de devoir qu'à l'idée de Dieu. » Et ce n'est pas seulement dans ce qu'on appelle « peuple » que cette liaison est manifeste :

« Au fait, il n'y a ni pour les riches, ni pour les pauvres de vraie morale sans religion ; toutefois, les premiers ont quelques moyens de s'imaginer le contraire ; mais cette illusion ne descend pas plus bas. » (111.)

La grande erreur d'un siècle trop intellectuel est de tout attendre des théories ; on oublie qu'à côté de la nécessité, les hommes n'ont jamais obéi d'une manière durable à aucune autre impulsion qu'à l'affection. Le problème est donc de faire aimer le devoir. Or, la morale indépendante y use vainement ses efforts. C'est l'admirable privilège de l'Évangile, en nous faisant trouver en Dieu un père qui travaille au bonheur de ses enfants, de nous amener à aimer l'auteur de toute obligation morale ; en sorte que se concilient enfin dans nos cœurs les deux termes de cette « dualité » — autrement irréductible : — notre inextinguible désir d'être heureux et notre devoir de plier notre volonté à la règle du bien ².

De l'instruction des femmes. — Vinet se faisait une haute idée de la femme : et il avait pour cela des raisons très directes ³ ; mais il était loin d'être un féministe au sens actuel du terme. Non seulement il la pensait destinée à n'exercer son action que dans le cadre familial et ne voulait pas qu'on affublât sa tête « du bonnet phrygien » (538) ; mais tout en estimant les femmes plus aptes que personne

¹ Epître à Monnard, en tête de *Chrestomathie*, I.

On peut considérer comme corollaires de ces principes, d'une part, l'opposition que fait Vinet (nous l'avons dit) à la tentative de transformer l'étude en jeu : ce qui supprime l'effort moral, l'exercice du vouloir ; et, d'autre part, le blâme qu'il exprime au sujet des systèmes d'émulation artificielle (E. 61 ; Ph. M. I, 219.)

² Tel est le principe même de l'apologétique de Vinet, qui, sans cesse à nouveau, s'applique à établir que, seule, la morale chrétienne est scientifique. (Ph. M. I, 68.)

³ Sur Mme Vinet, voir Rambert, p. 607-614.

Voir, pour ce que Vinet pense de la femme : E. p. 254-6, 276-282 ; Ph. Rel. 315-318.

à faire l'éducation des jeunes enfants, il déclarait que, à partir d'un certain âge, les jeunes filles elles-mêmes ne sauraient être entièrement instruites sans le concours de professeurs masculins.

Cela n'empêche pas qu'il fut, pour Lausanne, l'initiateur de l'instruction supérieure des femmes. Emu, sans doute, à jalousie pour son canton d'origine par les observations qu'il avait l'occasion de faire à la Töchterschule de Bâle, il publia en 1824 dans le *Nouvelliste vaudois*, sous ce titre : « Réflexions sur un sujet important », quatre articles où il proclamait la nécessité d'offrir d'autres ressources que celles des précepteurs à domicile ou des pensionnats privés, aux jeunes filles à qui leurs circonstances sociales rendaient possible d'aspirer à mieux qu'à la simple instruction primaire. Ses désirs ne devaient trouver leur réalisation que quinze ans plus tard, lorsqu'en 1839 le médecin et historien A. Verdeil, Joël, et le libraire et futur conseiller d'Etat J.-Henri Fischer fondèrent « l'École supérieure », établissement privé, dans le comité duquel il entra en 1841, qui beaucoup plus tard et longtemps après le décès de Vinet prit son nom, et qui subsiste, non sans avoir, par son existence même, provoqué l'heureuse création d'une école officielle du même genre.

Dans ses divers plaidoyers pour l'instruction supérieure des jeunes filles, tout en signalant certaines raisons d'opportunité plus spéciales à notre pays, qui envoie à l'étranger tant d'institutrices (E. 540), Vinet invoque surtout des principes d'ordre universel. N'est-il pas indispensable que les mères futures soient mises le mieux possible en mesure d'élever leurs enfants : « Pour que l'homme vaille tout son prix, il faut que la femme vaille tout le sien » (538). Le bonheur du ménage n'exige-t-il pas qu'il y ait une certaine conformité d'instruction entre les époux, et qu'on ne voie pas des « mésalliances sous le rapport intellectuel » (537), beaucoup plus fréquentes dans la classe bourgeoise que dans la classe populaire (229-230). La femme enfin ne doit-elle pas être, par une instruction suffisante, mise en mesure de juger avec quelque compétence tant de choses qu'elle a l'occasion d'entendre ou de lire, et dont, sans cela, elle risque d'être la dupe. (Ph. M. II, 251.)

Et Vinet s'anime, à ce propos, contre les Arnolphe, qui souhaitent une compagne bornée, pour la réduire plus facilement à l'état de servante (229) ; ou contre ces messieurs qui voudraient faire « de la culture intellectuelle une sorte de monopole pour leur propre sexe » (283 ; voir aussi les pages qui suivent).

Sans bannir les arts d'agrément, Vinet veut qu'on cesse de les considérer — ainsi qu'on le faisait trop alors — comme suffisant à la culture féminine. Il faut aux jeunes filles une instruction véritable, leur offrant une science sérieuse, qu'on n'ait point « avilie » à leur usage, qui ne consiste pas en un assemblage de mots vides comme « les tiroirs d'une boutique abandonnée », mais qui procurent une connaissance « rationnelle, c'est-à-dire où la raison joue un plus grand rôle que la mémoire : de façon que l'élève puisse rendre compte, à soi-même et aux autres, des choses apprises ; car ce qu'on ne peut pas communiquer, on ne le sait pas véritablement. » (257.)

On l'aura remarqué : comme dans certains parcs toutes les allées convergent vers un même rond-point central, ainsi, de quelque sujet qu'il traite, Vinet nous ramène toujours à la même thèse fondamentale. Partout on le trouve fidèle à une tendance essentielle et caractéristique : celle que ses adversaires et plusieurs de ses disciples ont, assez inexactement, appelée « l'individualisme ¹, » qu'on nommerait déjà mieux, peut-être, « personnalisme », et qui est, en somme, le libéralisme chrétien.

Il s'agit de cette conviction profonde : que la personne humaine, toute personne humaine, est sacrée, parce que — notamment par le moyen de la conscience — elle est en contact direct avec Dieu ; en sorte que la grande affaire, en religion, en politique, en pédagogie, partout, c'est de ne point étouffer, mais de favoriser, au contraire, le plein épanouissement de la personnalité morale. « L'idée de former l'*homme*, l'homme tout entier, dans les écoles de la patrie » manque encore à bien des gens, parce que « le respect de l'homme nous manque ». Et c'est « le respect des choses divines » qui nous conduira seul vraiment à ce « respect de l'humanité », de telle sorte qu'enfin nous apprenions à faire de « l'éducation un hommage à la dignité de notre nature ». (E. 103-4.)

Il y a des gens qui, voyant le mauvais usage que plusieurs font parfois de ce qu'ils savent, se prennent à dire que l'ignorance vaudrait mieux. Non !

« Le mal ne vient point tant de la culture que du manque d'une vraie cul-

¹ Vinet emploie le mot d'*individualisme*, ainsi que celui de *socialisme*, dans un sens défavorable. Le premier désigne pour lui la tendance de l'individu à s'isoler, en se figurant qu'il peut vivre de lui-même et pour soi seul, alors qu'il est solidaire de ses semblables, recevant d'eux énormément et leur devant à son tour tout ce qu'il peut leur donner. Le socialisme, d'autre part, est la tendance qui, s'absorbant en des considérations d'ordre politique et économique, et oubliant que nulle société ne saurait exister que par le concours de personnes vivantes, morales, étouffe celles-ci sous le joug d'un gouvernement tyrannique.

ture. Il n'est plus temps de nous ramener dans les forêts et, nous y ramenât-on, nous ne retrouverions pas sous leurs vieilles ombres les biens qu'au dire des poètes nous y avons laissés. Il faut avancer ; mais il faut avancer véritablement. Il faut donner à la génération nouvelle une éducation qui, tout en satisfaisant aux besoins de l'intelligence et des temps, respecte l'existence individuelle dans ce qu'elle a de naturel et d'intime, et, loin d'effacer les dernières traces qu'a laissées sur notre limon la main du Créateur, les protège au contraire, et, s'il est possible, en approfondisse l'empreinte ; une éducation qui nous préserve de substituer à notre âme native, être vivant et personnel, je ne sais quelle pensée du siècle, impersonnelle, abstraite et irresponsable... Soyons d'abord nous-mêmes, pour être ensuite ce que Dieu voudra. Soyons hommes, afin de pouvoir devenir chrétiens. » (Ph. M. I. 269-270.)

PH. BRIDEL.

GÉOGRAPHIE LOCALE

Quel est le but de la géographie locale ? Se propose-t-elle seulement de préparer les élèves à bien comprendre la géographie générale ? Je ne le pense pas. Elle doit tendre aussi à éveiller l'esprit d'observation, le sens de la comparaison, le raisonnement. Elle fournira en outre des sujets de leçons de choses et de dessin, des exercices d'élocution. Elle enrichira le vocabulaire et deviendra la base de l'enseignement des premières années. Elle a encore un but plus lointain : elle apprendra à l'enfant, mieux que tous les traités d'instruction civique, à aimer sa patrie, la petite patrie qui se confond si bien avec la grande.

L'étude de la salle d'école précisera chez le jeune écolier les notions de largeur, de longueur, de profondeur, de hauteur. Elle sera la première occasion de faire un dessin-plan. En cherchant les dimensions de la classe, l'enfant éprouvera le besoin d'une mesure fixe ; il verra immédiatement que le mètre est beaucoup plus commode que les brassées ou les pas, qui varient de longueur suivant les personnes.

Le premier dessin représentera le plancher du local. Il sera exécuté avec des bâtonnets ou des allumettes de longueur égale et valant conventionnellement un mètre. On pourra y placer de petits pliages imitant les meubles.

L'éclairage de la classe nous oblige à parler du soleil, de sa course apparente, du jour et de la nuit, des points cardinaux. Ces derniers ne seront étudiés que sur le terrain.

Nous ferons ensuite le tour de l'étage ; nous mesurerons le corridor pour le reproduire avec nos bâtonnets. Nous descendrons dans la cour pour comparer le bâtiment d'école avec les maisons voisines. Nous ne pourrions pas encore mesurer la cour ; tout au plus pourrions-nous compter le nombre de pas qu'il faut pour la traverser.

Les reliefs en sable viendront illustrer nos leçons. Chaque écolier aura sur son ardoise une poignée de sable ; il reproduira la cour, le verger avec ses arbres, le jardin avec ses planches de légumes ; un peu de poussière de craie de couleur rappelant les teintes du sol, permettra de donner au travail plus d'intérêt et de réalité.

Au commencement de la seconde année, on reprendra les dessins de la première, pour les orienter au tableau noir ou sur l'ardoise. Le levant sera concrétisé par un beau soleil jaune, le midi par un blanc, le couchant par un rouge et le nord par ... rien !

Avant d'étudier la localité dans ses différentes parties, nous la situerons par l'observation directe; nous tâcherons de trouver à cet effet un belvédère d'où on la domine. C'est à ce moment que l'on pourra donner les renseignements concernant la ligne de l'horizon.

Après qu'on aura bien observé l'orientation et le climat de la localité, on en rapprochera les cultures et les occupations des habitants. Le dénombrement des produits naturels ou fabriqués nous amènera aux échanges, au commerce, aux voies de communication. Quels jolis voyages nous allons faire en imagination pour chercher du thé ou du café. Pour compléter l'illusion, nous aurons soin de nous munir d'objets ou d'images ayant trait aux pays que nous allons parcourir. On m'objectera que ce n'est plus de la géographie locale; sans doute, mais j'estime que le temps est venu de franchir les limites de la petite patrie.

Il serait peut-être utile de faire de temps à autre un bref résumé écrit, destiné à être mémorisé, mais à la condition expresse que ce résumé ne devienne jamais un but.

Nous poursuivrons ensuite l'étude de notre rivière, de notre chaîne de montagnes ou de collines et nous quitterons ainsi le territoire local. Ce travail sera poussé aussi loin que nous le permettront les promenades scolaires. La contrée vue au naturel sera examinée ensuite sur la carte au 1 : 25 000 ou au 1 : 50 000; un relief serait encore plus précieux. Nos promenades nous auront emmenés sur le territoire d'autres communes; nous nous en serons rarement aperçus. Quelques instants consacrés alors aux frontières politiques ne seront pas du temps perdu.

Il serait préférable de continuer cet enseignement, dans la 3^{me} année d'école, par l'étude du canton plutôt que par celle de la Suisse, comme le veut par exemple le plan d'études vaudois. Le passage du « local » au « général » serait plus naturel et plus facile, d'autant plus que nous possédons de nombreux belvédères d'où le canton — quel qu'il soit d'ailleurs — se présente en grande partie (ou même entièrement) à nos yeux. On objecte la nécessité d'harmoniser les programmes d'histoire et de géographie, mais les hommes des cavernes, les Lacustres, les Helvètes et les Romains n'ont-ils pas occupé notre sol ?

L. BERTHOUD.

LES FAITS ET LES IDÉES

Maîtres et parents. — On reconnaît de tous côtés la nécessité d'établir une collaboration entre maîtres et parents. La réalisation tarde un peu en Suisse romande. Cependant La Chaux-de-Fonds a commencé l'an passé. Vallorbe a fait quelques essais.

Lausanne a inauguré sa première réunion de parents, vendredi 24 février dernier, sous les auspices du groupe pour la réforme scolaire. Les parents des élèves d'une classe de garçons avaient été convoqués par l'instituteur,

M. Petermann, à se rencontrer à l'École normale. Un membre du groupe R. S. présidait.

M. U. Briod fit une excellente introduction générale où il montra aux parents tout le parti qu'on pourrait tirer de telles rencontres. M. Petermann parla de quelques questions sur lesquelles il sollicitait l'aide des parents : devoirs à domicile, punitions, éducation morale, et d'autres. Un entretien très cordial s'engagea entre les quelque trente parents qui avaient répondu à l'invitation.

L'impression qui se dégage de cet essai a été formulée par un père de famille : « C'est seulement dommage qu'on n'ait pas eu cette idée plus tôt ! » De fait, les parents entendent rattraper le temps perdu et ont demandé une nouvelle réunion pour s'entretenir de l'hygiène de l'adolescence. Faut-il ajouter que la discussion resta très courtoise et générale. Pas de récriminations, ni de griefs particuliers. C'était évidemment les meilleurs parents qui s'étaient dérangés. Les autorités scolaires étaient persuadées que le contraire se produirait et que le prestige de l'école en souffrirait ! C'est d'ailleurs grâce à ces craintes que le groupe R. S. a dû attendre si longtemps avant d'inaugurer ces séances. Il avait désiré le concours actif des autorités scolaires. Voyant qu'il lui était refusé, le groupe est parti avec ses seules forces ; bien lui en a pris et il va continuer.

Je crois cependant bon d'insister sur deux éléments nécessaires à la réussite de telles rencontres : il faut : a) un sujet de discussion précis (de préférence extra-scolaire pour commencer), introduit par quelqu'un de compétent ; b) un président neutre qui empêche avec toute l'énergie nécessaire que la discussion dévie du sujet ou qu'elle dégénère en plaintes particulières.

Avec cette réserve, je me permets de recommander très chaleureusement aux instituteurs de favoriser de telles rencontres qui ne peuvent qu'être fort utiles pour l'école et pour les enfants.

M. VEILLARD.

Pour le fonds de courses de l'École de la Rue Necker, à Genève. — Nos écoliers ont aujourd'hui des exigences nouvelles. Ils ne se contentent plus guère de la randonnée annuelle au Salève, au Reculet ou aux Voirons. Mais aussi, ils paient de leur personne et ne craignent pas la peine pour se procurer les fonds indispensables à qui veut voir du pays. Bien dirigés, ils arrivent d'ailleurs à organiser de très agréables soirées où chacun trouve son plaisir.

Les garçons de la Rue Necker l'ont prouvé une fois encore, samedi dernier. Devant un auditoire de sept à huit cents personnes, à la salle du Faubourg, ils ont donné de leurs talents et de leur goût, un aperçu qui pourrait servir d'indication à ceux qu'intéresse la question des distractions populaires. Chœurs admirablement choisis et interprétés avec une précision et un sens des nuances méritoires, prologue et comédie enfantine enlevés dans un mouvement entraînant — mimique expressive et spirituelle surtout — morceaux de violon et de piano soigneusement préparés et joués avec sentiment et conviction, telle fut la part des écoliers — belle part si l'on considère toutes les qualités mises en jeu pour arriver à un tel résultat. Les aînés avaient tenu à collaborer à la fête. M. Mivelle, un ancien élève, avait mis au service de la cause son remarquable talent de violoniste. Mlles Blanc et Visinand, l'une par sa voix chaude et bien

timbrée, l'autre par son délicat accompagnement, agrémentèrent gracieusement le programme. Enfin « *Magicus* » entraîna petits et grands dans le monde des enchantements par ses tours de passe-passe. Il a dû faire plus d'un adepte. Heures charmantes, heures précieuses où Ecole et Famille se sont senties en confiance, en communauté de sentiment et d'idéal. E. TISSOT.

Bibliothèque pour tous. — Notre article du 21 janvier dernier appelle un complément d'information sur deux points :

1. Le dépôt général de Lausanne tient à la disposition des intéressés, outre le règlement du prêt collectif, celui du prêt individuel des livres techniques, dont le dépôt, ainsi que nous l'avons dit, reste à Berne. Lausanne se charge de transmettre à Berne les commandes d'ouvrages techniques qui lui sont adressées.

2. Le dépôt régional de Fribourg ne desservira pas seulement ce canton et le Jura bernois catholique, mais encore le Valais romand.

Les lecteurs de l'*Educateur* apprendront avec plaisir que le dépôt régional de Lausanne a déjà démontré son utilité par les multiples demandes qu'a provoquées son ouverture. Il est à prévoir que dans fort peu de temps l'ensemble des volumes dont il dispose sera en circulation. Il ne reste plus qu'à lui fournir les ressources indispensables pour l'augmentation de son fonds d'ouvrages. Nous annonçons 1000 volumes nouvellement acquis le 21 janvier ; il y en a maintenant 800 autres. Pour que les organes centraux de la B. P. T. puissent accorder au dépôt de Lausanne des crédits permettant des achats en plus grand nombre, il importe que les amis de l'œuvre fassent pour elle une propagande intelligente. Un moyen facile s'offre à eux : le produit de la carte du 1er août lui est destiné cette année ; qu'on veuille bien y songer le moment venu !

E. B.

LES LIVRES

E. LASSERRE et J. GRANDJEAN: **Cours de langue française.** — Premier volume : lexicologie, conjugaison, vocabulaire, éléments de syntaxe (théorie et exercices). — Ouvrage introduit par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève au Collège et à l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. — Genève, A. Eggimann, 1921, 344 pages.

Il s'agit ici surtout de grammaire ; mais ce livre est conçu dans un esprit tel qu'il supporte parfaitement son titre : Cours de langue.

En présentant naguère aux lecteurs de l'*Educateur* un nouveau manuel français (17 septembre 1921), M. Chessex déclarait que « personne n'oserait plus composer une grammaire scolaire selon les vieilles formules ».

Mais est-on toujours resté dans les limites du bon sens et du sens pratique, au cours des abondantes discussions provoquées, en notre vingtième siècle, soit par la constatation des lacunes et des erreurs manifestes de notre enseignement grammatical, soit surtout par la constatation de l'échec fatal auquel est vouée une étude trop théorique, trop abstraite, trop pédante, trop « formelle » de la langue ? De nombreux exemples prouveraient aisément que pra-

ticiens et linguistes — linguistes surtout — ont proféré en ce domaine bien des sottises....

Ce qui me plaît particulièrement dans le manuel de M^{mes} Lasserre et Grandjean, c'est qu'elles ont su se dégager absolument des « vieilles formules », tout en restant bien dans la ligne de ce que l'école peut et doit fournir ; c'est qu'elles ont su s'inspirer des tendances actuelles, sans faire fi de ce que le passé nous a légué de bon.

Fort sceptique à l'endroit des manuels nouveaux, et m'étant attendu *a priori* à ne trouver dans celui-ci comme dans tant d'autres que de pauvres innovations sans portée, je fus gagné peu à peu, et d'autant plus enchanté de voir combien il est vraiment *conçu dans un esprit nouveau*. Mon intention première avait été de le montrer ici, au lieu de le dire ; il m'eût suffi pour cela de relever dans quelques autres grammaires récentes telles définitions, telles règles, telles classifications, qui fleurent décidément trop les « vieilles formules », et de mettre en regard ce que leur longue expérience raisonnée et leur bon sens ont inspiré à Mmes Lasserre et Grandjean ; nul doute que la démonstration eût été probante, l'effet frappant. Mais il y faudrait de l'espace, et du temps.

Livrez-vous à cette comparaison, instituteurs et maîtres de français ; par exemple aux articles : Suffixes (p. 22), noms composés (27), pronoms (105) ; aux chapitres sur « le passage de l'intransitif au transitif et vice versa » (143), sur « les mots qui changent de classe » (196-216, peut-être la partie la plus neuve de ce livre), etc. Vous constaterez en outre combien les exemples sont judicieusement choisis, et souvent charmants. Et vous mettrez alors ce vrai et intelligent *Cours de langue* sur le même pied que les excellents manuels publiés ces dernières années à l'usage des écoles primaires romandes.

ED. VITTOZ.

PARTIE PRATIQUE

ESQUISSE D'UNE LEÇON DE COMPOSITION

Narration : *Un sauvetage dans le port de Marseille.*

Cours de langue française. — 2e livre, page 256.

Avertissement et introduction. — Nous allons aujourd'hui préparer une composition. Le morceau que nous étudierons nous raconte l'aventure arrivée à un jeune garçon dans le port de Marseille. — Savez-vous ce qu'est Marseille ? — Faire voir, si c'est possible, une gravure de cette ville et de son port, et la faire décrire.

I. — Lecture du morceau. — Compte rendu rapide. — Explication de quelques mots difficiles : *arrière, quai, endimanché, botté, bassin du port.*

II. — Analyse.

1. *Action principale.* — Un sauvetage dans le port de Marseille.
2. *Cause de cette action.* — La chute du collégien dans l'eau.
3. *Lieu de l'action.* — Marseille, dans le port.
4. *Temps de l'action.* — Un dimanche, vers cinq heures du soir.
5. *Personnages.* — L'auteur, le collégien, la foule.

6. *Conséquence de l'action.* — Le collégien ne s'est pas noyé.

7. *Sentiments inspirés par ce sauvetage.* — Admiration de la foule, reconnaissance de la mère du jeune garçon, joie et satisfaction de l'auteur à la pensée d'avoir fait une bonne action.

III. — Recherche du plan.

1. Chute du collégien dans la mer. — 2. Sauvetage du collégien. — 3. Accueil fait au sauveteur.

IV. — Développement des idées.

Première partie. — a) Lecture ; b) ce qu'elle renferme : 1. le temps ; 2. le lieu ; 3. les personnages ; 4. la cause de l'action ; tout cela présenté sommairement.

Deuxième partie. — a) Lecture ; b) ce qu'elle renferme : 1. un détail sur le costume du sauveteur (*endimanché* et *botté*) nécessaire pour faire comprendre la difficulté du sauvetage ; 2. l'action principale ; comme telle, elle est plus développée que les autres ; l'auteur la décrit en plusieurs phrases ; plusieurs actions partielles se succèdent : je m'*élançai* tout habillé, je *plongeai* vainement, j'eus la chance de *saisir* mon collégien et de le *ramener* à la surface de l'eau.

Troisième partie. — a) Lecture ; b) ce qu'elle renferme : 1. les conséquences de l'acte accompli ; 2. le nom et l'âge du collégien sauvé ; cela présenté en quelques mots, comme la première partie, pourquoi ?

V. — Expression des idées.

Examinez le premier alinéa. De combien de phrases est-il formé ? — Ont-elles la même longueur ? — Non, il y en a une très longue et une très courte. — Pourquoi cette disproportion ? — Dans la première phrase, l'auteur place son récit dans le temps ; il nous présente ses personnages ; il n'y a pas beaucoup d'action dans ce commencement. L'action se précipite tout à coup au moment où le collégien perd l'équilibre, pousse un cri et tombe à l'eau. Ces actions qui se succèdent dans l'espace d'une ou deux secondes sont exprimées par une phrase courte qui donne une idée de rapidité — A quel temps sont les premiers verbes ? — A l'imparfait (*suivais, s'amusait*). — Et les derniers verbes ? — Au présent (*manque, pousse, tombe*). — Pourquoi cette différence dans l'emploi du temps, puisqu'on parle d'actions qui sont toutes passées ? — Pour la même raison qu'on a employé une phrase très courte dans la dernière partie de ce premier alinéa. Au moyen du présent, on veut exprimer la rapidité, la soudaineté avec laquelle ces trois actions de *manquer, pousser un cri, tomber à la mer* se sont accomplies. Faire remarquer l'expression *tout à coup* qui renforce cette idée et prépare le changement de temps et en faire ressortir la valeur.

Dans le second alinéa, l'action se ralentit un peu ; il faut un certain temps pour s'élançer, pour plonger une fois, deux fois, trois fois. On emploie le passé simple qui est le temps de la narration par excellence. Faire aussi remarquer l'emploi de l'imparfait dans « *j'étais tout endimanché* ». Ce *j'étais* exprime une action de plus longue durée que les verbes suivants. — Même observation pour les verbes à l'imparfait de la dernière partie qui s'opposent au verbe *payèrent*, lequel exprime une action de plus courte durée.

Attirer l'attention sur l'adverbe *vainement*, synonyme moins commun et plus élégant du mot *inutilement*. Faire remarquer l'expression « mon collégien ». Le mot « mon » crée entre le sauveteur et le sauvé un lien qui ne serait pas exprimé par l'article défini « le ». Ce n'est pas un collégien quelconque dont l'auteur parle, c'est *son* collégien, celui qu'il a sauvé.

Devoir des élèves. — Sujets analogues à choix : Sauvetage dans un port, au bain, sur une rivière, dans un incendie. Actes de dévouement : Un grand garçon sauve un petit camarade qu'une automobile va écraser ; un passant arrête un cheval emballé, etc. — Recommander aux élèves de raconter une scène dont ils auraient été acteurs ou témoins.

ÉCOLE D'APPLICATION, LAUSANNE.

FRANÇOISE ENTRE DANS LA CARRIÈRE

De la Bonté.

I

Oncle Rabat-Joie, puisque mes histoires te font « rire et réfléchir et prendre en patience tes rhumatismes et la sottise des gens », ainsi que tu me le mandes, je t'en veux conter deux. Tu choisiras la meilleure.

— Oui, m'a dit Mlle Gessaye, mes gamins sont vifs, débrouillards. Ils savent se retourner, non seulement dans le labyrinthe des problèmes d'arithmétique, ou dans le maquis des conjugaisons et de la grammaire, mais dans toutes les circonstances de leur petite vie d'enfants besogneux. Une vie compliquée, soyez-en sûre, ma jeune collègue. Ils savent compter et reconnaître leur monnaie à la Coopé, récolter, en rendant à propos quelque service, les deux sous qui les alimentent de « mâpis », de « drops » ou de glace, suivant les saisons. Ils savent se faufiler au Cinéma ou au Grand Huit, au Cirque ou à la Ménagerie, sans passer par la caisse. — Les moyens ? N'approfondissons pas ! — Quelques-uns manœuvrent avec une adresse sans pareille au milieu des querelles domestiques, entre les taloches du père « éméché » et les bourrades de la mère harassée de sa journée de lessive ou de nettoyage.

Ils sauraient même, si je n'y prenais garde, me faire accroire qu'ils ont pâli sur une leçon trop ardue, quand ils sont allés pêcher et se baigner de l'heure du goûter à celle de la couche, ou qu'ils ont eu mal au ventre quand il leur a plu de faire « les gattes ». Une bonne part de l'ascendant que j'exerce sur ces primitifs, vient de ce que j'ai reçu du dieu des pédagogues la grâce de ne pas m'en laisser conter, de déjouer les « combines » et d'éventer les trucs. C'est essentiel quand on ne veut pas être l'inutile victime de cette graine d'humanité et qu'on prétend au contraire à la mission de l'acheminer vers le perfectionnement. Cela ne nous empêche pas, vous le voyez, d'être très bons amis et de nous entendre à demi mot. Ils sentent d'instinct que j'aime en eux la gamine que je fus.

Ils sont dégourdis, c'est vrai, et drôles, parfois, comme de jeunes chimpanzés qui aspireraient à devenir hommes. Mais ils sont méchants, d'une méchan-

ceté si candide, si innocente, si incurable que j'en suis désarmée. Méchanceté faite non de mauvais instincts, — je ne compte pas un seul mauvais sujet dans ma petite troupe, — mais de cette curiosité, de cette incompréhension de la sensibilité d'autrui, de cette ivresse de la force, qui sont les germes indestructibles des guerres et qui ont fait se ruer l'homme contre l'homme depuis l'ère des cavernes.

La Paix ne sera jamais qu'un vain mot si on ne parvient pas à tuer dans le cœur des jeunes ce plaisir inconscient et mauvais qu'une créature éprouve à voir souffrir une autre créature. J'ai tout essayé. Punitons, causeries morales. Les punitons ? Ça fait partie des risques scolaires. On attrape ça comme la coqueluche ou la rougeole, sans savoir pourquoi, — et ça passe de même. La causerie morale ? On m'écoute, la bouche ouverte, les oreilles tendues, le souffle coupé aux endroits pathétiques — car je soigne mes effets — on prévoit le dénouement, on s'embrase, on trépigne ; on pousse un « ah ! » de soulagement quand la vertu est récompensée, le vice puni, surtout. Non à cause de la morale. Mes poissons ne mordent pas à cet hameçon-là. Mais « c'est rigolo » d'assister à la déconvenue du méchant. Puis dans le silence qui suit ces émotions, quand chacun a remis un peu d'ordre dans les enluminures que j'ai fait défiler et qui s'effaceront au premier souffle, Louis nous déclare tout net que « les loups y sont costauds » et Jean, dit « La Cognance », ajoute : « L'agneau, il est bof ». Toute leur morale tient là. Admiration pour le fort, le puissant, l'audacieux, mépris pour le faible, pour celui qui ne se défend pas, qui se laisse rouler, le désarmé, le vaincu.

Aucune de mes histoires édifiantes ne m'a gagné un disciple. Hannetons attachés par la patte, mouches écartelées, œufs dénichés, le bilan ne varie guère. Les fillettes de la sixième année suspendent aux branches du sapin une auge toujours pleine de grains et de miettes pour les oiseaux. C'est une cible tout indiquée pour les lanceurs de pierres et de boules de neige. Mes élèves se distinguent parmi les plus adroits et les plus acharnés. Hier encore, je les ai surpris en train d'acculer au tronc d'un cèdre un pauvre chat loqueteux, histoire de le lapider et de rire de sa grimace de supplicé. De guerre lasse, — l'éducation est-elle autre chose qu'une guerre menée plus ou moins intelligemment par l'adulte contre les fâcheux penchants de la jeune race, — j'ai essayé du procédé qui vous amuse. Chaque semaine, je propose à la bonne volonté de mes petits amis un acte de bonté à accomplir, au choix. Dans ce gentil chalet suisse que vous avez pris pour une tirelire, chacun glisse, le lundi matin l'anonyme et brève narration d'une expérience personnelle. Je lis et cela finira peut-être par m'orienter dans cette forêt vierge qu'est un cœur d'écolier de 8 ans.

— Et ça réussit ?

— Voyez vous-même.

Mlle Gessaye pose dans le creux de mon tablier une poignée de papillons blancs. Penchée sur mon épaule, elle déchiffre avec moi.

« Lundi, j'ai suit été fer des comision pace ma seur elle avé male au pié. »

— Vous en trouverez vingt pareils, me dit Mlle Gessaye. C'est le type « homme » dans toute sa pureté, produit de la fausse éducation maternelle qui fait porter

tout le poids du ménage commun sur les filles. Rendre le plus menu service familial, c'est un acte de dévouement pour le garçon.

« J'ai édé une vieille fame a porté son pagné qui été sur un char avec des pomme terre dedan. »

Voilà mieux. Petite lueur qui deviendra peut-être soleil. Je signe Georget. Il n'y a que lui avec ses grands yeux bien ouverts et ses gestes décidés pour voir tout de suite où il y a quelque chose de bien à faire.

Passons. Cette abracadabrante aventure d'enfant qui partage son déjeuner avec une mendicante et l'amène à sa famille attendrie est l'œuvre de Poulot, plagiée dans quelque manuel de morale pleurnicharde ; — ce ne sont pas les Poulots qui augmenteront beaucoup le nombre des « Chevaliers de la Pitié ».

Voyons la suite :

« Moi, j'ai donné mon chocolat à un gosse can avé pa. Jy ai di a ma maman elle a di comme ca que je suitai un bon petit garson elle men a donné un autre du tou bon et elle ma embrase alore je les mangé. »

— Vous reconnaissez là, Mademoiselle Françoise, Boule de Gomme, espèce « chou-chou ». Cela ne prospère que sous le soleil vivifiant de l'admiration et ne fera le bien que sous bénéfice d'approbation et de récompense.

— Eh ! ce n'est pas déjà tant mal, comme dirait oncle Rabat-Joie et vous n'êtes certainement pas, Mlle Gessaye, de ces pédagogues du jour qui se complaisent et s'admirent dans les trente et quelques miroirs de leurs trente et quelques élèves.

— Ah ! voici qui doit être de Dumont. C'est bien sa malchance et son esprit farceur. Un dont le geste maladroit trahit toujours les bonnes intentions. Heureusement que sa belle humeur lui fait prendre les choses du bon côté, sinon il finirait dans la peau d'un maximaliste.

Le fou rire nous oblige à nous y reprendre à je ne sais combien de fois pour déchiffrer le rébus de Dumont.

« Y avé un nome qui a lésé sont char devan chénoù, le cheval été pacontent y tapé du pié il été allé au café, boir la gutte alore le cheval il a levé (mets « la croupe », je t'en prie, oncle Rabat-Joie, ce qu'on peut lire à travers un pâté ne saurait avoir d'autre sens !) et toute les pome elle sont roulé dans la rigole j'ai voulu les ramasé lome il et sorti et y ma crié apret avec son fouet sur les janbe et y ma di sale gosse et je me suit cavalé et jy et tiré la lange et jy et di vieu lache il a pa besoin de batre les petit can y ramase les poment. »

— Et notez bien que, tel que je le connais, il n'en aura pas même mis une dans sa poche.

— C'est à décourager des beaux gestes, dis-je, quand je parviens à reprendre mon assiette.

A ce moment même, un fracas rythmé de « tu y as r'çu ! » ébranle l'escalier, vient battre le mur, déferle par la porte — au milieu des tignasses hérissées, des bonnets élevés par des bras frénétiques, nous démêlons enfin — blocs inertes roulés par un flot en furie, deux gamins que la vindicte publique jette dans nos jupes.

L'un, c'est Jean « La Cognance », vêtements écartelés, maigre corps tendu encore pour la lutte, crépitant de courroux. L'autre, c'est Paul, dit « Boule

de Gomme », rond et gonflé à la façon d'un potiron rose, le nez bletti d'un coup de poing, la figure barbouillée de poussière, de sang et de larmes. Il braie en mineur et renifle dans ses manches de lustrine.

— Jean y a fou... lancé des coups de poing, mugit le chœur.

Mlle Gessaye me jette un coup d'œil navré.

— Allez-vous-en, ouste ! un peu vite, vous autres !

D'un geste, elle époussète la marmaille qui s'éparpille dans le vestibule.

— Vous deux, ici !

— Y m'a cogné avec un bâton, geint Paul.

— Pas vrai. J'avais rien dans mes mains, rectifie Jean, qui regarde ses poings avec complaisance.

— J'y avais rien fait.

— Pourquoi que tu en... nuies ma petite sœur, dis ? pourquoi que tu lui tires les cheveux, dis ?... pourquoi que ?...

— As-tu vraiment taquiné Janie, Paul ?

— Elle me crie des noms ! hoquète Paul. Elle me dit Boule de Gomme. Toutes les filles aussi...

Salomon a dû passer un mauvais quart d'heure, murmure Mlle Gessaye.

— Tu as tort. Elle est plus petite que toi. Ris avec elle quand elle te « dira des noms ». Les garçons doivent protéger les filles.

Jean redresse sa crête.

Salomon, cependant, s'est tourné vers lui.

— Toi, Jean, tu es un brutal. Il faut changer cela, mon garçon. Chien querelleur a souvent l'oreille déchirée. Tu te souviens de l'histoire de Rataud ? Aujourd'hui, c'est ton camarade qui est mal arrangé. Demain, ce sera toi et tu viendras te plaindre.

— Il est plus grand.

— Tu es plus fort, rétorque Salomon, un instant interloqué.

L'œil malicieux du vainqueur s'allume de la flamme du triomphe à cette affirmation destinée à l'humilier.

— Allez finir ensemble votre récréation et jouer comme de bons camarades.

Ils s'en vont côte à côte, Paul renflant plus mollement sur sa manche, Jean l'enveloppant d'un indescriptible regard chargé de moquerie, de mépris, de satisfaction, de répugnance.

— Qu'est-ce qu'elle a dit ? interrogent trente voix.

— Rien, répondent à l'unisson les deux héros.

Dominant la rumeur décroissante du torrent qui dévale l'escalier, on perçoit encore le fausset de Jean La Cognance qui, paterne, conseille :

— Mouche tes chandelles, Boule de Gomme !

Rageusement, Mlle Gessaye fait une boule de tous les papiers ramassés au creux de mon tablier et les jette dans la corbeille.

— Allons ! Je n'ai pas encore trouvé le secret d'assurer la paix sur la terre !

— Tant mieux ! Il n'y aurait plus de justice, dit Françoise qui pouffe de rire.

Que t'en semble, mon bon oncle Rabat-Joie ?

TA FRANÇOISE.

Le Dictionnaire Larousse Universel

en deux volumes reliés

est le premier dictionnaire d'après-guerre :

2 volumes de plus de 1100 pages chacun, au format de 21 × 30,5 cm., contenant 120 000 articles, 25 000 gravures, 65 planches et cartes en couleurs, 90 planches en similigravure (chefs-d'œuvre des musées), 400 tableaux encyclopédiques, 250 cartes en noir.

Prix de l'ouvrage complet: 175 fr. français

en deux volumes reliés, livrables dès maintenant pour le premier volume et à l'achèvement pour le deuxième. Payable en billets français ou par chèque sur Paris.

Ce dictionnaire encyclopédique d'après-guerre présente, après les profondes transformations de ces dernières années, une documentation absolument à jour sur toutes les connaissances humaines. On y trouve notamment : le vocabulaire complet et la prononciation avec tous les néologismes ; des notices sur les personnalités marquantes de tous les temps, y compris les hommes nouveaux ; l'histoire de tous les pays jusqu'aux faits de la guerre et de l'après-guerre ; la géographie du monde entier avec toutes les modifications territoriales actuelles ; les sciences avec les dernières théories, découvertes et applications ; la littérature, les arts, avec les œuvres contemporaines, etc. ; le tout illustré d'un nombre considérable de gravures et de près de 500 planches et cartes en noir et en couleurs, exécutées d'après les données les plus nouvelles. C'est le livre de consultation journalière, que tout le monde doit avoir constamment sous la main.

Pour souscrire, s'adresser à la

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vevey
Rue d'Italie

Montreux
Grand'Rue

Genève
Place du Molard

Berne
Christoffelgasse

Favorisez l'industrie suisse !

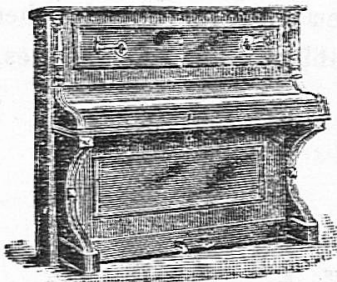
Les gommes à effacer "Rütli", "Righi", "Pallas" et "Lux" offrent tous les avantages des marques étrangères; elles sont très douces et n'abiment pas le papier. Les essayer c'est les adopter dans les écoles et dans les bureaux. En vente dans les papeteries ou directement chez les fabricants.

Société Anonyme R. & E. HUBER

Manufacture de caoutchouc

PFÄEFFIKON-ZURICH

Maison de confiance fondée en 1880. — 400 ouvriers. 47



Si vous désirez
acheter, échanger, accorder ou réparer vos

PIANOS

adressez-vous en toute confiance à **René EGGMANN**,
accordeur-technicien (diplôme suisse), av. de Morges, 7,
Lausanne. (3 minutes place Chauderon.) 39

Pianos 1^{res} marques et d'études.

Ecoles protestantes de Sion

La Commission scolaire des Ecoles protest de **Sion** met au concours le **poste d'instituteur** de la classe inférieure: 25 à 30 élèves de 7 à 10 ans.

Entrée en fonction: **mardi 18 avril**. Clôture du concours: **24 mars**

Pour tous renseignements, s'adresser à M. **Ecklin**, pasteur, **Sion**, président de la Commission scolaire.

Jeune garçon

désirant fréquenter bonnes écoles prim. ou sec. de la Suisse all. trouverait encore **pension** ce printemps dans petite famille, où on l'aiderait dans ses études par leq. part. Meill. soins et surveillance assurés. Références. S'adr. à M. **H. Grogg-Kirchhofer**, instit. **Langenthal**. Prière aux collègues de bien vouloir donner cette adresse à leurs connaissances qui s'y intéresseraient.

AVIS AUX ABONNÉS

Les abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement vont recevoir un remboursement auquel nous les prions de réserver bon accueil.

Ceux qui refuseront de payer le remboursement ne seront plus considérés comme abonnés et le journal ne leur sera plus adressé.

Gérance de L'ÉDUCATEUR et du BULLETIN:
LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Taconnerie, 5
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Av. Bergières, 26
LAUSANNE

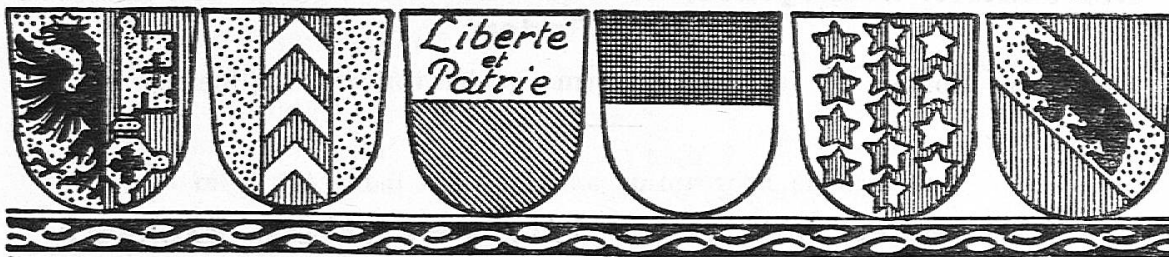
COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

W. ROSIER, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE | GENÈVE
1, Rue de Bourg | Place du Molard, 2



ABONNEMENTS : Suisse Fr. 8., étranger, Fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, Fr. 10. Etranger, Fr. 15
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux 11125. Joindre 30 cts. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ce numéro est spécialement consacré aux travaux
de l'Institut J. J. Rousseau

Universität Basel

(Schweiz)

Ferienkurs zum Studium der deutschen Sprache

IV. Jahr

24. Juli — 26. August 1922

Uebungen (wöchentlich 15 Stunden): Lektüre und interpretation deutscher Autoren. — Uebersetzungen aus dem Französischen, Englischen, Italienischen oder anderen Sprachen ins Deutsche. — Konversation und Vortragsübungen. — Phonetik. — Schriftliche Arbeiten. — Grammatischstilistische Uebungen.

Für die Uebungen sind drei Stufen (untere, mittlere und obere) vorgesehen. — Höchstzahl der Klassen 25 Teilnehmer. — Bei genügendem Besuch werden Spezialklassen nach den Nationalsprachen eingerichtet.

Vorlesungen (wöchentlich 7—8 Stunden) *Deutsche Literatur und Sprache*: Geschichte der deutschen Sprache. — Ueber Goethes Gedichte. — Die Anfänge des modernen deutschen Romans. — Schillers Dramen der Reifezeit. — Novellen von Keller und Storm. — Balladen und Lieder im XIX. Jahrhundert. — *Geschichte der Kunst*: Deutsche Kunst im XV. und XVI. Jahrhundert. — *Verfassungs- und Wirtschaftsleben der Schweiz*: Demokratie der Schweiz. — Ueber die Volkswirtschaft der Schweiz. — *Schulwesen*: Die Schulen Basels.

Besuch von Museen und historischen Denkmälern.
Wöchentlich Ausflüge.

Alle Uebungen und Vorlesungen werden in deutscher Sprache gehalten. Die Lehrer des Ferienkurses sind Professoren der Universität und der obern Schulen der Stadt Basel.

Kursgeld: Für die Woche Fr. 20.—, für den ganzen Kurs Fr. 100.

Der Eintritt kann jederzeit während der Dauer des Kurses stattfinden.

Beginn: Montag, 24. Juli, 10 Uhr vorm., in der Universität (Rheinsprung 11).

Ausführliche Programme und Auskunft jeder Art beim

Sekretariat der Universität Basel

oder beim Leiter des Ferienkurses

Prof. E. Dürr.

P 1211 Q 41